

CRITERES ESG ET TRANSITION ENERGETIQUE

UBS La Maison de Gestion, en application de l'article 173 de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, ambitionne de mettre en place un plan pluriannuel d'intégration des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) dans les décisions d'investissement des OPC qu'elle gère et le cas échéant dans sa politique de gestion des risques.

À ce jour, la prise en compte systématique et documentée des éléments extra-financiers n'est pas effective.

Les gérants, dans leurs décisions d'investissement, basent leurs analyses sur des critères financiers, boursiers qui peut prendre en compte des analyses extra-financières sans que ces différents éléments soient quantifiés ou qu'une procédure détaille la méthodologie d'analyse ESG.

Les critères extra-financiers des principaux émetteurs mondiaux comprennent les sujets de gouvernance, de réputation ainsi que l'impact climatique et environnemental de leurs activités en y associant leurs principaux sous-traitants identifiés. Ces informations apportent un éclairage pertinent à la décision de gestion.

Enfin, la société de gestion s'efforce d'adapter ses propres comportements notamment en termes de consommation d'énergie et ses collaborateurs seront incités à adopter les meilleures pratiques. A titre d'illustration ses bureaux se situent au sein d'un immeuble rénové selon les normes HQE (haute qualité environnementale).